



Paris, le 22 octobre 2020

Madame La Secrétaire Générale du MAA
78 rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP

Objet : Mesures envisagées pour les agents devant effectuer un déplacement pour les oraux de concours

Madame La Secrétaire générale,

Nous sommes interpellés depuis plusieurs jours par des agents qui sont en phase de passer des oraux de concours dans les semaines à venir, du fait notamment de la crise sanitaire qui ne fait que s'accroître au fil des jours.

Ces agents sont confrontés à deux problématiques :

- d'une part, l'angoisse des transports et la crainte de venir en zone d'alerte maximale, avec le risque de devenir un cas Covid ;
- d'autre part, pour les plus éloignés, de ne pouvoir rentrer à leur domicile avant le couvre-feu, ce qui obligerait certains agents à devoir prévoir une chambre d'hôtel, et donc un coût non négligeable sur leur budget.

De ce fait, je me permets de vous solliciter pour savoir s'il pourrait être envisagé une épreuve orale par système de visioconférence pour l'ensemble des oraux de concours à venir durant l'état d'urgence sanitaire.

Consciente que ce système ne puisse être généralisé à l'ensemble des candidats, il serait néanmoins plus serein qu'il soit proposé un choix de présentiel ou de visioconférence aux candidats, notamment pour les personnes vulnérables ou vivant sous le même toit qu'une personne vulnérable.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à ma demande, et dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire générale, l'expression de mes salutations distinguées.

La secrétaire générale

Martine HARNICHARD

